

Mutual Audit pour maîtriser la qualité des approvisionnements

MUTUALISATION ► Afin que les entreprises puissent auditer davantage de fournisseurs, Mutual Audit propose un travail en commun, anonyme, économique et simplifié.

En décembre 2015, Ofa Solutions, vingt ans d'expérience dans l'audit qualité et environnement, a créé Mutual Audit. Cette filiale propose la mutualisation d'audits de fournisseurs pour le compte de plusieurs industriels. En effet, la responsabilité des professionnels en matière de sécurité et d'hygiène inclut la qualité de tous les produits entrant dans la fabrication ou y prenant part, soit le respect des bonnes pratiques d'hygiène et d'analyse des dangers sur toute la chaîne d'approvisionnement.

Une telle approche ne peut être totalement fiable que si elle est exhaustive, ce qui actuellement est quasi impossible si on considère, pour la plupart des productions, le grand nombre d'ingrédients, d'additifs, d'emballages et produits de nettoyage. Il ne faut pas oublier aussi que le coût d'un audit d'une journée est voisin de 2 000 euros, déplacement compris. «Aujourd'hui, un industriel audite 5 à 10 % de ses fournisseurs, parfois 15 % mais rarement plus», explique Fabrice Rivaille, directeur associé de Mutual Audit.

Gain de temps et d'argent

«Grâce à la mutualisation, nous réduisons le coût de la prestation à 450 euros. Nous demandons aussi au fournisseur de participer à son financement.» Elle soulage aussi en temps les industriels utilisateurs de cette formule. La grille d'audit est construite sur une base IFS et BRC et les prestations sont réalisées par des auditeurs certifiés pour ces réfé-



IAN LISBMAN/JUICES IMAGES/PHOTONESTOP

Démarche pratique

- **L'entreprise cliente** fournit sa liste de fournisseurs à auditer sur l'année n, n+1, n+2, précise le secteur géographique et d'activité.
- **Mutual Audit :**
 - contacte le fournisseur et les autres clients demandeurs ;
 - valide avec le fournisseur les autorisations ;
 - gère les conditions de l'audit (les documents) ;
 - prévoit et organise la personnalisation des demandes.

rentiels. «Nous nous appuyons sur un réseau d'auditeurs qualifiés ou engageons un salarié d'une entreprise cliente. Dans ce second cas, nous procédons à une formation de deux jours et à la validation d'une convention-cadre de prestation de service. Mutual Audit achète ensuite leurs rapports d'audit et verse une commission.»

Une plateforme internet

Une plateforme de consultation est en cours de création pour un lancement en juillet 2016. Les industriels pourront ainsi consulter les audits à venir et s'inscrire. Ils pourront également accéder à des audits effectués. «L'objectif est d'accroître les audits de ses fournisseurs sans dépenser plus. L'avantage est aussi de permettre cette facilité sans révéler le nom de ses fournisseurs. En effet, le modèle garantit une confidentialité absolue, même entre acteurs d'un même audit.

La seule contrainte est liée au fournisseur. Il choisit les clients auditeurs.» Le client isolé souhaitant auditer un fournisseur peut initier une demande et attendre que d'autres postulent à la requête. Dans ce sens, «Mutual Audit est un BlaBlaCar de l'audit».

En phase de démarrage

Enfin, le modèle économique prévoit que le fournisseur participe au coût de la prestation. Il est même question que ce fournisseur «soit ensuite dédommagé par une commission sur le rapport d'audit». Tout bien compté, il suffirait de cinq clients à 450 euros pour supporter facilement la prestation. Cependant, Mutual Audit accepte des prestations à trois clients minimum. Aujourd'hui, Fabrice Rivaille revendique une trentaine de clients, dont 90 % sont des industriels ou des partenaires de l'agroalimentaire.

DENIS LEMOINE